

4

GRAND ANGLE
*Vers des équipements
accessibles à tous*

7

PROSPECTIVE
*Accompagner une démarche
éco-responsable*

9

DIAPORAMA
*Le secteur jeunes a ouvert
ses portes pour les vacances*

PERSPECTIVES

#19

Décembre 2019

L'information de la ville de Fontaines-sur-Saône

www.fontaines-sur-saone.fr



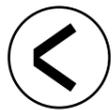
12

DANS L'OBJECTIF

*Défilé
des illuminations*



FONTAINES
SUR-SAÔNE



RÉTROSPECTIVE



1 Les associations lancent la rentrée

samedi 7 septembre

Comme tous les ans, l'événement « Rendez-vous sur Saône » marque le coup d'envoi de la saison. Petits et grands ont pu s'inscrire aux activités proposées par les 25 associations qui tenaient un stand pour l'occasion. Les nouveaux habitants ont également été accueillis par l'équipe municipale. L'attraction de cette édition était, sans aucun doute, le bar à eau qui a attiré de nombreux curieux!



2 L'Île [Roy] mystérieuse

samedi 18 septembre

Les secrets de l'Île Roy ont été dévoilés à 200 personnes lors d'une promenade inédite. Arrivés en bateau, les visiteurs ont découvert la biodiversité locale, avec la Ligue de Protection des Oiseaux, puis l'exposition « Histoire et Patrimoine de l'Île Roy » réalisée par Fontaines Patrimoine et « Histoire et Patrimoine ». L'excursion était organisée par Collonges-aux-Mont-d'Or, Fontaines-sur-Saône et la Métropole de Lyon.

3 Une semaine d'activités consacrée aux seniors

du 7 au 15 octobre

Cette année, la Semaine Bleue avait pour fil conducteur « Pour une société respectueuse de la planète, ensemble agissons ». Plus de 150 personnes s'étaient inscrites aux différentes activités. Entre une séance de cinéma, un spectacle cabaret, un stage code de la route, des conférences et la visite du Casino Grand-Cercle d'Aix-les-Bains, nos seniors ont été bien occupés!



Réouverture du centre-ville par les Fontainois

samedi 5 octobre

De nombreux Fontainois sont venus redécouvrir leur centre-ville rénové, en présence du Président de la Métropole de Lyon, de la Députée de la 5^e circonscription du Rhône et d'une Conseillère Régionale de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Après un brunch servi par les commerçants, cet espace renouvelé s'est dévoilé le temps d'une déambulation avant de se terminer par la plantation d'un olivier place de la Liberté. Du côté du Square de l'Europe, les œuvres du CME (Conseil Municipal des Enfants) ont été révélées aux habitants dans la nouvelle salle du conseil. L'occasion aussi de découvrir la salle des expositions avec le vernissage de l'association « Photographes et Parkinsoniens ».

ÉDITO

Les Rendez-vous de fin d'année!

L'hiver et la baisse des températures sont arrivés... Mais cela annonce aussi l'une des périodes les plus attendues de l'année! Le moment de se retrouver en famille ou entre amis pour partager une bonne table et des surprises. Côté cadeau, les commerçants de Fontaines-sur-Saône s'engagent à vous aider à dénicher le clin d'œil parfait pour chaque personne de votre entourage. Avant cela, nous vous donnons rendez-vous le samedi 7 décembre, avec eux, lors des Illuminations, événement traditionnel de la commune. Il promet comme chaque année un spectacle mêlant lutins, personnages à oreilles et à diodes ou encore petites fées espiègles. Le Conseil municipal vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année!

Thierry POUZOL

Maire de la ville de Fontaines-sur-Saône

PERSPECTIVES

Magazine municipal de la ville de Fontaines-sur-Saône - Numéro 19 - Décembre 2019
Directeur de la publication: Thierry Pouzol
Responsable de la rédaction: Benjamin Lefèvre - Rédacteurs: Résonance Publique, Service communication - Conception: Résonance Publique - Impression: Cusin IMPRIM'VERT* - ZA la combe - Route de St Jean de Bournay B.P. 80154 - 38 302 Bourgoin Jallieu cedex - Papier: INAPA IMAGINE SILK certifié PEFC - Tirage: 1 000 exemplaires - Crédits photo: Jeanne Euvrard, Dominique Fèvre, IFAS, Iakovenko-Stocklib, Métropole de Lyon, Région Rhône-Alpes Auvergne, Service communication - Dépôt légal: à parution - Ne pas jeter sur la voie publique



INSTANTANÉS



Première édition de SAÔNE EN SCÈNES



Cette année, pour la première fois, un festival intercommunal a eu lieu du 8 au 30 novembre dans le Val de Saône. Douze communes ont travaillé ensemble pour proposer douze spectacles de styles différents. Fontaines-sur-Saône a eu la chance d'accueillir l'événement de clôture, un grand classique revisité: Les fourberies de Scapin. Une première édition destinée à tous et qui a mis la culture à l'honneur dans le Val de Saône!



LE WORLDCLEANUP DAY, grand ménage de rentrée

La journée mondiale du nettoyage de notre planète s'est tenue le 21 septembre. Cette opération vise à réunir 150 pays et mobiliser 5% de la population pour agir près de chez soi. Pour cette deuxième édition, c'est le collectif Vert Demain qui a lancé l'initiative à Fontaines-sur-Saône soutenu par la ville et la Métropole de Lyon. Le but était de rassembler autant de citoyens que possible pour ramasser les déchets sauvages des Rives de Saône. Ce lieu n'avait pas été choisi par hasard: il rappelle l'importance de préserver les

cours d'eau de toute pollution pour préserver mers et océans, où tous les déchets s'accumulent. La Métropole fournissait les sacs poubelles et du matériel pour ramasser et chacun venait armé de bottes et gants. Environ 80 personnes étaient présentes. Elles ont ramassé plus de 250 kg de déchets, soit:
- 25 sacs de 80-100L de plastique et autres déchets,
- 5 sacs de déchets recyclables,
- 6-7 sacs de supermarché de verre,
- 5 bouteilles de 1L de mégots...



Incendie à l'école des Marronniers

Un incendie s'est déclaré sous l'un des préaux de l'école élémentaire du groupe scolaire des Marronniers dans la soirée du 31 octobre au vendredi 1^{er} novembre dernier. Grâce à la mobilisation de tous (gendarmes, pompiers, Éducation Nationale, équipe pédagogique, parents d'élèves et les agents municipaux) cette situation difficile a pu être gérée dans les meilleures conditions

possibles. Nous les remercions tous ainsi que les maires et personnels des communes voisines qui étaient prêts à nous aider. À l'heure du bouclage de ce numéro, les dernières informations connues étaient liées à l'intervention des experts. Vous pouvez néanmoins retrouver toutes les informations actualisées à ce sujet sur le site internet de la ville et sa page Facebook.



GRAND ANGLE Vers des équipements accessibles à tous

Tout établissement, installation ou équipement recevant du public doit respecter des obligations légales d'accessibilité pour lesquelles des aménagements sont souvent nécessaires. À Fontaines-sur-Saône, un Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) guide la commune depuis 2015 pour une ville plus accessible.



1 accessibilité, une obligation légale

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances a fixé des obligations d'accessibilité des établissements ou Équipements Recevant du Public (ERP). Les normes doivent permettre l'accès à tous, y compris les personnes en situation de handicap, personnes âgées, familles avec poussette et femmes enceintes, de manière facile et facilitée à ces structures, mais également de s'y déplacer et de pouvoir utiliser tout dispositif, comme tout un chacun. En extérieur, il s'agit du cheminement jusqu'à l'ERP et des places de stationnement, à l'intérieur des entrées, de l'accueil, des sanitaires et des déplacements au sein des locaux.

Ces obligations légales d'accessibilité ne concernent pas que les structures communales : tous les établissements, publics comme privés, accueillant un public externe (des personnes autres que des salariés) doivent être en conformité. Un commerce, un cabinet médical ou une agence immobilière par exemple sont donc tout autant concernés. La ville accompagne ces derniers, au besoin, sur ces problématiques.

Pour faciliter l'application de cette loi, le dispositif de 2014 des Ad'AP ou « Agendas d'Accessibilité Programmée » oblige les villes à prévoir une programmation précise des travaux à réaliser pour les ERP qu'elles gèrent.



2 Les travaux d'aménagement communaux

Réalisé à partir d'un audit-diagnostic, l'Ad'AP de Fontaines-sur-Saône, validé en Préfecture en 2015, a permis de lister, chiffrer et planifier sur 6 ans les travaux à réaliser. Le montant prévisionnel global était estimé à environ 400 000 € : chaque année près de 70 000 € sont donc prévus à cet effet sur le budget de la commune, et ce jusqu'en 2021. Parcs et équipements sportifs extérieurs, gymnases, crèches, centre culturel de la Chardonnière, médiathèque, mairie, ancienne mairie et même l'église sont concernés.

La plupart des gros aménagements prévus ont été réalisés avec une priorité donnée aux écoles : ascenseurs créés ou mis aux normes, portes remplacées ou élargies, escaliers améliorés, sanitaires adaptés, rampes d'accès et places de stationnement créées. Il reste encore 2 ans de travaux, souvent plus légers et réalisés par un agent de maintenance des bâtiments communaux : bandes d'éveil à la vigilance et clous podotactiles, bandes adhésives de signalisation sur vitrages...



UN STATIONNEMENT INCLUSIF

Depuis 2006, les places de stationnement réservées aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) doivent représenter 1 place pour 50 sur la voirie publique. À Fontaines-sur-Saône, il y a 21 places réservées dont 16 dans le centre-ville. L'arrêt et le stationnement sont interdits aux personnes non-détentrices de la carte de mobilité inclusion, à raison d'une amende de 135 à 375 €.



70 000 €
PRÉVUS
CHAQUE ANNÉE
AU BUDGET



132 000 €
*coût de l'ascenseur
à l'école des
Marronniers*



15
BÂTIMENTS
À METTRE
AUX NORMES



FOCUS SUR LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE DES MARRONNIERS

D'importants travaux d'accessibilité étaient nécessaires dans ce groupe scolaire, contrairement à l'école Rêves en Saône dont le bâtiment récent est aux normes. Le budget dédié est de 180 000 €, dont 132 000 € pour la création d'un ascenseur. Ont également été planifiés :

- mise en conformité de l'escalier : clous podotactiles, rampes, paillasons ;
- blocs sanitaires adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ;
- bande adhésive de contraste visuelle sur vitrage pour le restaurant scolaire
- cheminement intérieur aménagé pour aller à l'école maternelle ;
- place de stationnement réservée aux PMR.

3

“ Les travaux de mise en accessibilité ont été planifiés de 2016 à 2021. ”

- 1 Stationnement réservé aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- 2 Ascenseur de l'école des Marronniers
- 3 Rampe d'accès de la Mairie

Concernés dès le plus jeune âge!



Pour faire résonance aux nombreuses initiatives de lutte contre le réchauffement climatique, les écoles du Val de Saône ont participé pour la deuxième fois au challenge «Changeons d'air» qui s'est déroulé du 14 au 18 octobre. Cet événement intercommunal a pour but d'encourager la pratique des modes de déplacement doux : vélo, trottinette, transports en commun, covoiturage... et de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement. À Fontaines-sur-Saône, des activités (essai de vélos électriques et vélos cargo, ateliers de sensibilisation

en partenariat avec Keolis...) ont été proposées pendant la semaine. Ainsi, les écoliers fontainois ont bien compris l'enjeu du défi et étaient très motivés pour agir à leur échelle. Ils ont été moteurs auprès de leurs parents pour cumuler un maximum de trajets et faire gagner leur école. Comme l'an passé, l'implication des instituteurs et des parents a donc été un des facteurs clés de la réussite de ce défi.

Les résultats seront communiqués sur le site internet de la ville.



AGENDA



BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN

Cette 15^e édition de la Biennale d'art contemporain de Lyon se fait le témoin des relations mouvantes entre les êtres humains, les autres espèces du vivant, le règne minéral, les artefacts technologiques et des histoires qui les unissent. De nombreux lieux lui sont associés dont les halles désertées des anciennes Usines Fagor, situées au cœur du quartier de Gerland.

Jusqu'au 5 janvier 2020

→ www.biennaledelyon.com

FÊTE DES LUMIÈRES

Durant 4 soirées à Lyon, la lumière se transforme en joyau et la ville devient son écrin. Dans les rues, sur les places et les monuments, des artistes vous invitent à découvrir leurs œuvres dans une ambiance féerique.

Du 5 au 8 décembre 2019

→ www.fetedeslumieres.lyon.fr

MARCHÉ DE NOËL

Pendant un mois de féerie, une kyrielle de rêves éveillés habite le village éphémère de la Place Carnot de Lyon. Le marché de Noël de Lyon accueille près de 130 exposants venus de toute la France et d'autres pays européens. Nombreux sont les stands de figurines de crèches traditionnelles, les célèbres «Santons» et bien évidemment les propositions de la gastronomie française.

Jusqu'au 24 décembre 2019

→ www.marche-noel-lyon.fr



Accompagner une démarche éco-responsable



MOBILISER POUR UN AIR PLUS PUR

Il y a 10 ans, la Métropole de Lyon était l'une des premières d'Europe à intégrer la préservation de la qualité de l'air dans ses objectifs. Depuis, elle a lancé le plan Oxygène qui poursuit cette dynamique. Ses enjeux sont de renforcer les actions déjà engagées, agir sur toutes les activités polluantes et contribuer à atteindre les seuils respectueux de la santé préconisés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). De nombreuses mesures, telles que le développement des modes de transport propres, le numérique au service des changements de comportements ou encore le déclasserment des autoroutes A6 et A7, ont été mises en place. La nouvelle action engagée en 2019 est l'installation d'une Zone à Faibles Émissions (ZFE), espace dans lequel les camions et camionnettes professionnels seront progressivement interdits. Cette dernière s'étend sur la quasi-totalité des

arrondissements de Lyon, la commune de Caluire-et-Cuire ainsi que certains secteurs de Villeurbanne, Bron et Vénissieux. Son but est de réduire les émissions polluantes pour, à terme en 2021, diviser par deux le nombre d'habitants surexposés à la pollution.

En savoir → www.grandlyon.com/zfe

→ Centre d'informations et de contacts de la Métropole de Lyon

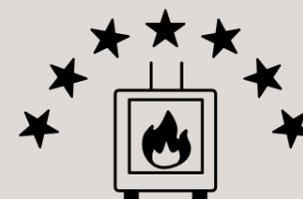
04 78 63 40 00

centredecontacts@grandlyon.com

→ Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

09 72 26 48 90

www.atmo-auvergnerhonealpes.fr



Le confort et les économies en prime

La Métropole s'engage à offrir une Prime Air Bois aux propriétaires remplaçant leur ancien système de chauffage au bois par un équipement labellisé «Flamme Verte», plus performant et moins polluant.

En effet, le chauffage au bois résidentiel est responsable de 25% des émissions de particules fines sur le territoire métropolitain. Le bois est une énergie renouvelable, mais nocif si sa combustion n'est pas maîtrisée. En changeant de chauffage, il est possible de gagner en confort, réaliser des économies et polluer moins. Pour bénéficier de cette aide (500 à 1000€), il est nécessaire de remplir plusieurs critères : être propriétaire d'un logement individuel

situé sur le territoire, remplacer le système installé avant 2002 par un système labellisé Flamme Verte 7 étoiles, faire appel à un professionnel qualifié et s'engager à se séparer de l'ancien système.

Une fois les travaux réalisés, retirez le dossier sur www.grandlyon.com/primeairbois puis envoyez votre demande par mail : primeairbois@grandlyon.com ou par courrier : Métropole de Lyon, Prime Air Bois - 20, rue du Lac CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03

En savoir →

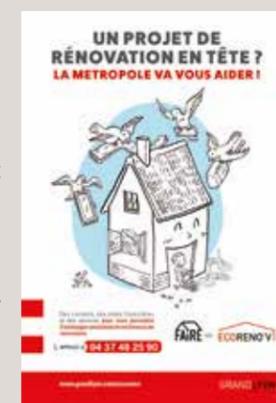
→ ALEC Lyon

04 37 48 25 90

contact@infoenergie69-grandlyon.org

Ecorenov, LE PARTENAIRE DES TRAVAUX RESPONSABLES

Une rénovation en vue? L'occasion de faire des économies d'énergie avec Ecorenov! Service de la Métropole qui apporte conseil et accompagnement lors de projets d'éco-rénovation de l'habitat privé, Ecorenov' assiste les personnes pour réduire leur consommation jusqu'à 60%. Afin de bénéficier d'aide, il suffit d'être propriétaire ou co-propriétaire d'un logement datant d'avant 1990 et situé dans la métropole du Grand Lyon. Différents travaux sont concernés tels que l'isolation et le changement de fenêtres ou du mode de chauffage. Un conseiller est présent pour aider à définir ses besoins et son projet, et permettre d'obtenir des aides financières, d'être orienté vers les bonnes structures, de rencontrer une sélection de professionnels ou encore d'être accompagné dans le suivi de sa consommation d'énergie. En choisissant d'éco-rénover, l'amélioration de son confort, la maîtrise de ses charges, la valorisation de son bien ou encore sa participation à l'effort général en faveur du climat sont quotidiennes.



En savoir →

→ ALEC Lyon

04 37 48 25 90

ecorenov@alec-lyon.org
www.grandlyon.com/ecorenov

Faites place à la petite reine!

Après l'installation des bornes Vélo'v cet été, les vélos sont arrivés à la rentrée! Les deux stations, situées quai Jean-Baptiste Simon et rue Gambetta, viennent ainsi étendre le réseau Vélo'v. Elles font parties des 30 nouvelles stations ouvertes progressivement en 2019 sur le territoire de la Métropole de Lyon dont quelques-unes dans le Val de Saône et les Monts d'Or : Rillieux-la-Pape, Caluire-et-Cuire, Collonges-au-Mont-d'Or, Couzon-au-Mont-d'Or, Neuville-sur-Saône, Albi-gny-sur-Saône. Ces installations vont faciliter l'intermodalité dans le Val de Saône et permettre aux Fontainois de mieux circuler en local.



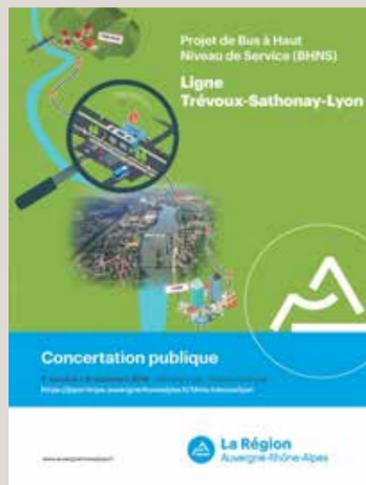
COMBIEN ÇA COÛTE ?

- 31 €/an
- 16,5 €/an pour les 14-25 ans
- 15 €/an pour les bénéficiaires du RSA
- 4 € la carte de 24h et 5 € pour 3 jours
- 1,80 € le trajet
- Au-delà d'une période initiale de gratuité de 30 à 45 minutes à chaque trajet (selon la formule), une tarification s'applique.

→ Plus d'infos sur velov.grandlyon.com

Fin de la concertation sur le BHNS

Le projet du BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) a été confirmé il y a quelques mois. Pour rappel, il s'agit de mettre en service un transport performant sur la rive gauche de la Saône entre Trévoux et la Part-Dieu afin de désengorger le Val de Saône. Le parcours est basé sur l'ancienne ligne de chemin de fer. La région Auvergne-Rhône-Alpes et ses partenaires ont associé les citoyens des territoires concernés à la démarche pour que la réalisation réponde aux mieux à leurs besoins. Ainsi, une concertation a eu lieu du 1^{er} octobre au 15 novembre. Les résultats de cette dernière seront bientôt disponibles sur le site de la Région. En attendant, le projet continue d'avancer puisque les études techniques se poursuivent en vue d'arrêter le projet au deuxième semestre 2020. La prochaine étape réglementaire de la concertation sera l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique qui se déroulera en 2021.



MON CHIEN, MA VILLE



Le chien, c'est bien connu, est le meilleur ami de l'homme... mais pas toujours de la ville! Véritable compagnon de vie, il a des besoins vitaux, sociaux et d'activité. En ville, cela implique de connaître et suivre quelques règles simples permettant à tous de cohabiter harmonieusement. La Métropole lance une campagne de communication intitulée, « Lui & moi, c'est pour la ville », pour inciter les propriétaires de chien à adopter les bons gestes pour bien vivre avec son animal dans la collectivité. Afin d'accompagner les nouveaux maîtres, elle leur propose de bénéficier gratuitement d'une sensibilisation à l'éducation canine. Lors de la première visite chez le vétérinaire, celui-ci leur remet une mallette pédagogique contenant un guide pratique, un rouleau de sacs à déjection canine et des invitations à trois ateliers différents. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.grandlyon.com

68 €

DE CONTRAVENTION EN CAS DE NON-RAMASSAGE



DIAPORAMA

Où en sont les ateliers fontainois?

Atelier

« LES GESTES QUI SAUVENT »

L'atelier a eu lieu le **26 septembre à l'espace Ronzières** et a été animé par un intervenant de la protection civile. À l'origine destiné aux adultes, il a également été proposé aux enfants âgés d'au moins 10 ans suite à plusieurs demandes. Ainsi, 10 personnes étaient présentes, 5 adultes et 5 adolescents. Plusieurs points, théoriques comme pratiques, ont été abordés tels que : les appels aux secours, les hémorragies, la Position Latérale de Sécurité (PLS), le massage cardiaque ou encore l'utilisation d'un défibrillateur. La taille du groupe a permis de nombreux échanges et les participants souhaitent déjà renouveler l'expérience avec une formation premiers secours plus poussée.



Conférence

« ÊTRE PARENT À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE »

Voilà un questionnement des parents d'aujourd'hui... Pour leur permettre de trouver des réponses, le service animation jeunesse propose une **conférence le 5 décembre (17h30 à 19h30)**. Elle aura lieu à l'espace Ronzières et sera animée par l'association Fréquence écoles, spécialiste de l'éducation numérique. Ouverte à tout public, des ateliers seront organisés pour les enfants afin que les parents puissent profiter de la conférence.

LE SECTEUR JEUNES A OUVERT SES PORTES POUR LES VACANCES



Comme à chaque période de vacances scolaires, le secteur jeunes municipal accueille les 11-17 ans en leur proposant différentes activités. Parmi elles, un atelier pédagogique a été proposé dans le but de renouveler le terrain enherbé dans le haut du parc de la Mairie. Ils étaient accompagnés par les animateurs du Service Animation Jeunesse (SAJ) et les services techniques qui les ont guidés sur les étapes à suivre. À travers cet atelier, les jeunes ont pu rénover un endroit pour leurs activités extérieures en étant responsabilisés concernant l'entretien nécessaire à sa pérennité.



DIAPORAMA



Le recensement, c'est utile à tous!



Le recensement de la population, qui se déroule tous les cinq ans en partenariat avec l'INSEE, s'effectuera dans notre commune **du 16 janvier au 15 février 2020**. Il a pour objectif de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et ainsi déterminer la population officielle de chaque commune. À travers ces chiffres, de nombreuses décisions sont prises comme par exemple la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au Conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Par ailleurs, de nombreux projets locaux s'appuient sur une connaissance fine de la population (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement est également utile pour les professionnels qui ont une meilleure connaissance de leur marché et

les associations de leur public. En bref, il permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi, il est obligatoire que chacun y participe!

Comment ça marche ?

Avant la collecte d'informations, des agents recenseurs sont recrutés par la ville. Ils effectuent une première tournée de reconnaissance pour repérer les logements et surtout avertir de leur passage. Chaque habitation reçoit une notice sur laquelle figurent des identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Pour ceux qui ne peuvent pas répondre en ligne, les agents recenseurs distribuent des documents à remplir. Ils conviennent avec la personne d'un nouveau rendez-vous pour venir les récupérer. La ville remercie les habitants pour le bon accueil qui leur sera réservé.



7 février : dernière date pour s'inscrire sur les listes électorales

Suite au décret du 1^{er} août 2016 promulguant la réforme du processus d'inscription sur les listes électorales, un certain nombre d'éléments ont été simplifiés pour les électeurs. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2019, il est possible de s'inscrire sur la liste électorale de sa commune après le 31 décembre de l'année en cours. Pour les prochaines élections municipales et métropolitaines de 2020, les nouveaux Fontainois pourront venir s'inscrire jusqu'au vendredi 7 février 2020. Pour les démarches, vous pouvez vous rendre en mairie avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de

domicile de moins de 3 mois ou sur le site internet www.service-public.fr. Les jeunes majeurs ayant effectué les démarches de recensement citoyen lors de leurs 16 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales.



Nous recherchons des habitants, inscrits sur les listes électorales, pour aider la ville à tenir les bureaux de vote. Pour vous

inscrire, merci de nous contacter à : contact@fontaines-sur-saone.fr



Les prochaines élections municipales et métropolitaine auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020 (1^{er} et 2^e tours). Deux urnes distinctes permettront d'élire les conseillers municipaux et les conseillers métropolitains. Une nouveauté concernant la Métropole de Lyon.



POINTS DE VUE

NOTRE PRIORITÉ : bien accueillir les Fontainois



« Au service accueil et affaires générales, nous sommes deux : Jocelyne Gandi et Christine Cabannes. Notre première mission est bien sûr d'accueillir les Fontainois qui viennent à la mairie et prendre les appels téléphoniques, mais notre travail ne s'arrête pas là. Nous avons également en charge la rédaction et modification des actes d'état civil (mariage, naissance, décès), nous célébrons les PACS et préparons les mariages, nous organisons les élections et nous gérons le cimetière et les vignettes de stationnement. Un panel de tâches très diversifié ! Premières interlocutrices des habitants, il était important que notre espace de travail soit le plus accueillant possible. Ainsi, des travaux ont eu lieu ces derniers mois et aujourd'hui nous pouvons vous recevoir dans un espace plus respectueux de la zone de confidentialité grâce à une zone d'attente délimitée et un bureau spécial pour toutes les demandes concernant notamment l'état civil. N'hésitez donc pas à pousser la porte ! »

Jocelyne GANDI et Christine CABANNES
Service de la Ville : accueil et affaires générales

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Mercredi de 8h30 à 12h
Samedi de 8h30 à 11h30
affaires.generales@fontaines-sur-saone.fr

IFAS : des prédispositions nécessaires en termes d'empathie et d'écoute



De gauche à droite : Elhame ALAYA, Isabelle Rous, Emilie GUILLOT

« Le centre de formation a ouvert ses portes en 2013. Deux parcours y sont enseignés : aide-soignant (AS), 44 places, et Accompagnant Éducatif et Social (AES), 20 places, spécialité « structure collective » ou « vie à domicile ». Pendant un an, les élèves alternent théorie et pratique. Ils ressortent avec un diplôme d'État et, dans la plupart du temps, un emploi en poche suite aux stages effectués. L'institut est adossé à l'hôpital Neuville/Fontaines-sur-Saône, ce qui permet de mutualiser les ressources et proposer des cours dispensés par des professionnels afin d'être cohérent avec la réalité du terrain. Il est également possible d'intégrer les cursus en formation continue pour les personnes en situation d'emploi qui souhaitent parfaire leurs connaissances en gérontologie, management, administratif et techniques ou audit et conseil. Les formations sont également réfléchies pour favoriser l'insertion avec Pôle Emploi et faciliter le retour à l'emploi pour tous. »

Elhame ALAYA
Directrice de l'IFAS (Institut de Formation d'Aides-Soignants) Simon Rousseau

1, avenue Simon Rousseau
69270 FONTAINES SUR SAONE
04 78 43 31 85
secrtaire-ifas@chg-neuville.fr
www.centredeformation-simonrousseau.fr

Tribune de l'opposition

Depuis des années des habitants et des élus militent pour que la ligne de chemin de fer Trévoux-Lyon via Fontaines sur Saône soit réhabilitée, l'idée du rail a été abandonnée par la région, la métropole et le Sytral pour être remplacée par un Bus à haut niveau de service, des interrogations demeurent sur les temps de parcours, les trajets en site propre après Sathonay, l'extension des parkings autour des gares. La

majorité métropolitaine et une partie des maires des communes du val de Saône n'ont jamais fait preuve d'enthousiasme pour ce projet, ils n'ont pas su prendre le virage des nouvelles mobilités et sont toujours attachés à des modes de transports troglodytiques, espérons que pour la prochaine mandature arriveront des élus et élus qui sauront apporter des réponses aux problèmes de pollution, en mul-

tipliant les transports collectifs, en créant des pistes cyclables, des rues piétonnes, des espaces verts, en créant une métropole apaisée, Fontaines solidaire et citoyenne

→ Le blog de l'opposition - fontainessolidaireetcitoyenne.over-blog.com/

Fontaines Solidaire et Citoyenne

PAROLES DE...

L'équipe pédagogique a une vraie volonté de bien faire



« Nommée à la direction du collège au 1^{er} septembre, je suis arrivée le 15 août pour préparer la rentrée.

Après avoir été principale adjointe pendant 5 ans en lycée et 3 ans dans le collège Marie Noël de l'académie de Dijon (Joigny), j'ai pris mon premier poste de principale. CPE* de formation, c'est un défi pour moi et je suis ravie d'avoir choisi ce poste. Mes premiers contacts avec nos partenaires se sont bien déroulés et j'ai hâte de pouvoir développer tout le potentiel de l'établissement. Actuellement, la moitié des bâtiments est en restructuration. Des bâtiments modulaires sont installés dans la cour et le parking des enseignants. L'espace de vie est donc réduit, ce qui n'est pas idéal, mais un contrat d'objectifs a été signé en juin avec 3 axes : garantir la réussite des élèves, un climat serein de travail et des parcours équilibrés et cohérents. L'équipe pédagogique est motivée pour bien faire et les premiers murs commencent à sortir de terre, ce qui est très encourageant pour tout le monde ! Une fois les travaux terminés d'ici deux ans nous allons avoir un beau collège, cela contribuera à sa notoriété et à son image. »

Rachel VAGNEY
Principale du collège
Jean de Tournes

*CPE : Conseillère Principale d'Éducation



DANS L'OBJECTIF



QUAI DES PARENTS

RAM Chardonnière
22, rue Ampère • De 9h à 12h
Rendez-vous pour les jeunes
parents et enfants
de 0 à 4 ans

DEUX VENDREDIS
PAR MOIS :
6 ET 20 DÉCEMBRE
10 ET 24 JANVIER
7 ET 21 FÉVRIER
Entrée libre



AUTOUR D'UN CAFÉ MARRONNIERS RENDEZ-VOUS SÉNIORS

Marronniers
MLC la Chardonnière
À partir de 14h

UN JEUDI PAR MOIS :
12 DÉCEMBRE
16 JANVIER
13 FÉVRIER
Entrée libre

DÉCEMBRE

JEUDI 5

CONFÉRENCE
« ÊTRE PARENT
À L'ÈRE NUMÉRIQUE »
17h30 • Espace Ronzières

JEUDI 5

CÉRÉMONIE DE
COMMÉMORATION
DE LA GUERRE D'ALGÉRIE
ET DES COMBATS AU
MAROC ET EN TUNISIE
11h • Monument aux Morts
(Clos du Maquis)

SAMEDI 14

CONCERT DE NOËL
20h • Salle des fêtes •
Gratuit

SAMEDI 21

DISTRIBUTION
DE COLIS DE NOËL
De 9h à 11h30 • MLC et salle des
fêtes • *Réservé aux plus de 75 ans
inscrits en Mairie auprès du CCAS*

JANVIER

LUNDI 6

DON DU SANG
16h • Salle des fêtes

SAMEDI 11

VŒUX DU MAIRE
11h • Salle des fêtes

JEUDI 23

DOCUMENT TERRE
RENCONTRE AVEC LE
RÉALISATEUR PHILIPPE
PRUDENT
« Ranomamy, une eau malgache » •
15h • Espace Ronzières •
*Entrée 3€ • Gratuit pour les moins
de 12 ans et avec la carte séniors +*

VENDREDI 24

LOTO GOURMAND
De 13h30 à 16h30 • MLC •
5€ le carton avec la carte séniors +

VENDREDI 30

CONSEIL MUNICIPAL
19h30 • Salle du Conseil

FÉVRIER

SAMEDI 15

DISTRIBUTION DE BUGNES
De 9h à 11h30 • Salle des fêtes et
MLC • *Réservé aux plus de 75 ans
inscrits en Mairie auprès du CCAS*

DIMANCHE 16

CABARET DE LA MLC
16h30 • Salle des fêtes •
*Sur réservation auprès de la MLC,
réduction avec la carte séniors +*

JEUDI 20

DOCUMENT TERRE
RENCONTRE AVEC LE
RÉALISATEUR VINCENT
ROBINOT
« Mont Saint Michel, merveilles
d'une baie » • Espace Ronzières
*Entrée 3€ • Gratuit pour les moins
de 12 ans et avec la carte séniors +*

VENDREDI 21

ATELIER CUISINE
10h • Espace Ronzières • *Inscription
auprès de la MLC • Gratuit avec la
carte séniors*

Samedi 7 décembre

DÉFILÉ DES ILLUMINATIONS

Cette année, rendez-vous à 18h30
devant la place Carnot (église) pour
la distribution de lampions aux enfants.



SAVE THE DATE

Carnaval du
comité des fêtes

Samedi
4 avril
2020

À partir de 14h
Départ du défilé place
des Rendez-vous

